



Vente d'une auto ecole - tentative d'escroquerie

Par **aureldu19**, le **16/01/2010** à **13:01**

Bonjour,

Je suis a la recherche d'information. Tout a commencé en Juillet 2009. J'ai été embauchée pour remplacer une monitrice auto ecole malade. Après accord verbale, mon employeur et moi nous somme mis d'accord pour que je rachete son auto ecole. Je commence les démarches en septembre, part en formation en novembre. Je demande le crédit a ma banque, qui m'informe en decembre que l'auto ecole est en redresseent judiciaire.

Le mandataire m'a fait un courrier en disant qu'il ne refuse pas la vente du bien mais que je devrais retenir sur la somme a verser au vendeur 6000 € pour le remboursement de la dernière créance dû par mon employeur.

Je n'etais au courant de rien. J'ai donc reussi a mettre un terme a la vente (je n'avais pas encore signé de compromis pour me protéger). Y-a-t-il tentative d'escroquerie?

Si c'est le cas vers quel tribunal dois-je m'approcher. Je n'ai que 24 ans et je pense meme a un abus de confiance.

Merci de me répondre. Cordialement.